Doctorat en sciences de l'environnement

3669

Directeur(trice): Christophe Kinnard
CPCS - Sciences de l'environnement
819 376-5052

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Grade: Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Crédits: 90

Note

Ce programme est fermé aux admissions suite à un changement de code de programme. Vous pouvez consulter ce programme via le 3583 Doctorat en sciences de l'environnement.

Présentation

Ce programme est offert par l'UQAM en association avec l'UQTR, l'UQAC, l'UQAR et l'UQAT. Il est offert conjointement par les départements des sciences de la Terre et de l'Atmosphère, de chimie, de géographie et de biologie de l'UQAM. Il est rattaché à l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM.

En bref

Objectifs du programme

Ce programme, de type scientifique, vise au développement et à l'intégration des connaissances dans cinq champs multidisciplinaires de spécialisation en sciences de l'environnement, regroupés sous le thème intégrateur de l'analyse de la dynamique des relations environnementales. Il vise également à la formation de chercheurs de haut calibre, spécialistes d'une discipline des sciences de l'environnement, aptes à formuler une problématique de recherche, à établir une stratégie d'étude et à réaliser avec autonomie une recherche originale répondant à des critères d'excellence, dans le cadre d'un programme de recherche s'inscrivant dans l'un ou l'autre des cinq champs suivants :

- cycle et qualité de l'eau;
- toxicologie de l'environnement et sciences appliquées au milieu de travail;
- méthodologie de l'environnement;
- biotechnologies environnementales;
- écologie fondamentale et appliquée.

De plus, ce programme a pour objectif de former des scientifiques capables de dépasser les frontières disciplinaires, en établissant des interfaces avec d'autres disciplines des sciences de l'environnement, et conscients des interdépendances dynamiques en environnement.

La recherche dans le domaine

Pour de l'information sur les ressources professorales et la recherche, veuillez consulter le site du Département des sciences de l'environnement.

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne, hiver, été.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Conditions d'admission

Études au Québec

Base universitaire

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent en chimie, sciences biologiques, sciences de l'atmosphère, géographie physique, sciences de la terre et mathématiques appliquées, ou dans une autre discipline pertinente au champ d'études, obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.

Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission;

OU

Etre titulaire d'un grade de bachelier et posséder les connaissances requises, une formation et une expérience appropriées.

Le candidat doit démontrer qu'il possède une connaissance suffisante de l'anglais.

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante du français.

Base expérience

Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Les candidats admis sur cette base peuvent se voir imposer des cours d'appoint (au maximum 9 crédits).

Études hors Québec

Conditions générales (programme en extension de l'UQAM)

Règle d'admissibilité générale dans les programmes de 3e cycle
Pour être admis dans un programme de 3e cycle (doctorat), il faut que le diplôme présenté à l'appui de la demande d'admission corresponde à un minimum de 18 années de scolarité.

Les candidats titulaires d'un diplôme d'études universitaires totalisant 17 années d'études pourraient également être admissibles dans un programme de 3e cycle.

Dans tous les cas, le diplôme obtenu devra mener au niveau doctoral dans le pays d'origine où il a été délivré. Des cours d'appoint ou une propédeutique pourrait être exigé.

Modalités de sélection des candidatures

Méthodes et critères de sélection

Examen du dossier académique, des lettres de recommandation (au moins trois doivent provenir de professeurs ou de chercheurs ayant une expérience de recherche pertinente reconnue) et d'une fiche d'informations remplie par le candidat et son directeur de recherche (voir pièce à joindre au dossier)

Le tout dans le but d'évaluer :

- l'adéquation entre les aspirations du candidat et les objectifs du programme;
- la qualité et la pertinence de la formation académique en regard des différents éléments du programme;
- l'expérience et le potentiel en recherche;
- la pertinence du projet en regard des champs de recherche du programme;

- la faisabilité du projet à l'intérieur des limites normales de temps prévues pour le programme.

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante du français.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (24 crédits)

ENV9301 Projet de thèse
QAM9301 ENV9501 Dynamique des systèmes environnementaux (6 crédits)
QAM9303 ENV9200 Séminaire interdisciplinaire en environnement II
QAM9304 ENV9402 Synthèse environnementale (9 crédits)
QAM9312 Séminaire interdisciplinaire en environnement I

Cours optionnels (0 à 3 crédits)

L'étudiant peut choisir un des cours suivants (0 à 3 crédits) :

ENV7100 Droit de l'environnement
ENV7110 Évaluation des impacts environnementaux
ENV7230 Géopolitique mondiale et environnement
ENV8999 Traceurs isotopiques en environnement
ENV9550 Lectures dirigées en sciences de l'environnement
ENV9560 Sujets de pointe en sciences de l'environnement
PHI9400 Épistémologie et sciences de l'environnement

Cours complémentaires (3 à 6 crédits)

De trois à six crédits de deuxième ou troisième cycle, dont un maximum de trois crédits dans une autre discipline, choisis avec l'approbation du sous-comité d'admission et d'évaluation.

Crédits de recherche (60 crédits)

Pour réussir son programme l'étudiant doit réaliser un travail de recherche comptant pour 60 crédits.

Travail de recherche

Thèse (60 crédits)

L'étudiant au doctorat en sciences de l'environnement doit rédiger une thèse qui témoigne d'une aptitude à mener à bien une recherche originale en sciences de l'environnement. La thèse sera soutenue devant jury.

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

L'étudiant devra, au moment du dépôt de sa demande d'admission, avoir reçu l'acceptation de principe d'un directeur de thèse et produire un projet préliminaire de thèse. Ce projet permettra d'évaluer les possibilités d'encadrement du candidat et de juger de la compatibilité de ses intérêts de recherche avec les orientations du programme.

Les candidats pouvant démontrer qu'ils ont obtenu un taux de succès exceptionnel dans leur discipline au niveau de leur baccalauréat et de leur maîtrise, en ayant maintenu une moyenne cumulative d'au moins 4,0, ou en ayant publié au moins un article dans un périodique à jury de lecture à partir de leurs travaux, pourraient bénéficier d'une équivalence pour le cours complémentaire de 3 crédits prévu au programme.

Les autres candidats ainsi que les étudiants réalisant leurs recherches doctorales dans un champ de spécialisation différent de

celui dans lequel ils ont œuvré au niveau du baccalauréat et de la maîtrise, auront à effectuer les cours optionnels et complémentaires prévus au programme.

Remarque : le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver et été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

La durée des études est de 4 ans (12 trimestres) pour l'étudiant qui chemine à temps plein et de 6 ans (18 trimestres) pour celui à temps partiel.